

- AMBULANCE AGRÉÉE**
(2 accompagnateurs, transport allongé, ou assis par nécessité médicale)
- VÉHICULE SANITAIRE LÉGER**
(transport assis, avec possibilité d'assistance)

Volet blanc : destiné à l'organisme de paiement
Volet jaune : destiné à l'assuré(e) social(e)
Volet vert : destiné au transporteur

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ASSURÉ(E) (1)

NUMÉRO D'IMMATRICULATION _____

NOM PATRONYMIQUE
(nom de naissance) _____

NOM D'USAGE (facultatif) nom d'époux(se),
veuf(ve), divorcée, ou autre parent. _____

PRÉNOMS _____

Si la personne transportée n'est pas l'assuré(e) :
NOM PATRONYMIQUE, PRÉNOM _____

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Numéro d'identification

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES TRANSPORTS

	<u>DÉPART</u> : date - heure Lieu de prise en charge	<u>ARRIVÉE</u> : date (si différente) - heure Lieu d'arrivée en charge	Nombre de malades transportés	Nom du titulaire du certificat de capacité ou du conducteur du V.S.L. Nom du second membre d'équipage Numéro minéralogique du véhicule	Distance totale (Kms)	Suppléments* (euros)
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

* A : aéroport ; B péage ; C : prématuré ; D : SAMU n° d'appel _____, ou centre 15 ; Z : autre, à préciser : _____

ATTESTATION DE L'ASSURÉ(E)

- SUBROGATION** : L'ASSURÉ(E) AUTORISE LE VERSEMENT DIRECT AU TRANSPORTEUR DU MONTANT REMBOURSABLE DU (DES) TRANSPORT(S) DÉSIGNÉ(S) CI-DESSUS. Il s'engage, s'il y a lieu, à payer au transporteur tout ou partie de la facture en cas de refus total ou partiel de prise en charge par l'organisme d'Assurance Maladie.
- ATTESTATION** : L'ASSURÉ(E), ou la personne transportée, ou son représentant, ATTESTE DE LA RÉALITÉ ET DES CONDITIONS DU (DES) TRANSPORT(S) DÉTAILLÉ(S) CI-DESSUS.

Fait à _____

Signature ►

Le _____

(1) Se reporter à la CARTE D'ASSURÉ SOCIAL
La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations. (articles L 377.1 du Code de la Sécurité Sociale, 1047 du Code Rural, 441.1 du Code Pénal).